



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.






CHÔMAGE ÉLEVÉ

En atteignant 10,2 %, le taux de chômage de la branche (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est important.

Il est cependant proche de celui du secteur (9,9 %).

Indicateur de chômage annuel

			
Salariés avec période(s) de chômage	1 183	6 715	46 981
Salariés sans période de chômage	10 459	60 779	407 951
Effectif total	11 642	67 494	454 932
Indicateur de chômage annuel (%)	10,2	9,9	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



$$\text{Indicateur de chômage global annuel} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche professionnelle et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.



Secteur juridique

Branche professionnelle



Études d'huissiers de justice



HAUSSE DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage de la branche a progressé (+ 2,2 points).

Évolution de l'indicateur de chômage annuel (%)



Source: Insee, DADS 2013-2019.



TAUX DIFFÉRENTS SELON LE GENRE

Les femmes sont plus souvent au chômage que les hommes (+ 2,2 points).

Le différentiel de taux est similaire au sein du secteur (+ 1,2 point).

Indicateur de chômage annuel par genre (%)

Genre	Salariés (%)	Juristes (%)	Ompl (%)
Femmes	10,8	10,2	10,5
Hommes	8,6	9,0	9,6
Ensemble	10,2	9,9	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans (14,5 %).

Indicateur de chômage annuel par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge	Salariés (%)	Juristes (%)	Ompl (%)
< 35 ans	14,5	11,9	12,9
35-49 ans	6,6	7,7	8,6
50 ans et +	3,9	5,4	5,7
Ensemble	10,2	9,9	10,3

Source: Insee, DADS 2019.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au sein de la branche, le taux de chômage annuel est maximal pour les ouvriers (14,8 %) et les employés (11,5 %).

En revanche, celui des cadres (7,7 %) est moindre.



Taux proches selon le temps de travail

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage pratiquement similaire à ceux qui travaillent à temps partiel (+ 0,5 point).



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Bourgogne-Franche-Comté (13,0 %) et minimal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (8,0 %).

Indicateur de chômage annuel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	7,7	6,6	9,3
Professions intermédiaires	7,9	9,3	7,8
Employés	11,5	11,1	12,4
Ouvriers	14,8	14,5	12,5
Ensemble	10,2	9,9	10,3

Source : Insee, DADS 2019.

Indicateur de chômage annuel par durée du temps de travail (%)

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	10,2	9,0	9,6
Temps partiel	9,7	13,5	12,0
Ensemble	10,2	9,9	10,3

Source : Insee, DADS 2019.

Indicateur de chômage annuel par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	8,0	10,0	10,4
Bourgogne-Franche-Comté	13,0	11,6	9,1
Bretagne	8,5	10,2	10,8
Centre-Val de Loire	8,9	9,1	8,9
Corse	12,8	8,3	10,7
DOM	8,8	12,5	13,0
Grand Est	8,2	9,1	8,8
Hauts-de-France	12,8	11,5	9,7
Île-de-France	8,3	7,9	9,8
Normandie	9,3	10,7	9,5
Nouvelle-Aquitaine	12,2	12,5	10,8
Occitanie	11,8	12,5	11,6
Pays de la Loire	9,3	11,4	10,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,6	12,2	11,6
Ensemble	10,2	9,9	10,3

Source : Insee, DADS 2019.